

- p1 : Les bassines qu'est-ce que c'est
- p2 : Lettre ouverte au président de Région
- p3 : Portrait de bassine : Amuré
- p5 : pétition de l'UFC Que choisir
- p6 : Manifeste du collectif « bassines, non merci »
- p8 : Appel à manifestation

1 ACTUALITÉ OBLIGE, CE NUMÉRO D'INF'EAU EST UN « SPÉCIAL BASSINES ».

Le processus engagé depuis longtemps pour la création de 19 réserves de substitution sur le bassin de la Sèvre niortaise et le marais poitevin a passé plusieurs étapes : La consultation publique a eu lieu avec une participation remarquable pour ce type d'enquête (en nombre avec 500 contribution mais aussi en qualité avec notamment le dossier de 19 pages très documenté de Delphine Batho). Le rapport du commissaire enquêteur donnant un avis positif n'a étonné personne. En revanche, la façon dont il a pris (ou plutôt pas pris) en compte les contributions du public et le fait Joëlle Lallemand

Page 1 11/7/2017 qu'il n'ait émis aucune réserve (sans jeu de mot) sur le projet, a laissé un goût amer. Le 26 septembre, le CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques) a lui aussi donné un avis positif. Ainsi que le préfet, nous attendons maintenant les financements.

Depuis le début, un **collectif inter-associatif** se bat pour améliorer le projet et faire évoluer les choses sur des actions de long terme (faire évoluer les seuils de gestion de l'eau, rajouter des indicateurs

complémentaires de l'état du milieu, faire des conférences de presse...). Cette instance a des compétences reconnues par l'administration et a un rôle d'expert.

Depuis le 13 septembre, un autre collectif s'est constitué pour répondre à des attentes du public inquiet de ce projet de 19 bassines gigantesques (page 3 : Amuré) qui vont consteller le territoire avec quelques 200 autres en gestation sur l'ex Poitou Charentes. Ce collectif est constitué de la confédération paysanne, de la fédé de pêche 79, de diverses associations de protection de la nature et d'autres citoyens. Il a déjà mené deux actions (manifestation devant la préfecture le 26 septembre et remise d'une lettre ouverte au président de région (page 2). D'autres actions sont prévues : Information des citoyens, conférences de presse, manifestation festive dans le marais poitevin le 11 novembre ... Le collectif, se nomme **collectif citoyen « Bassines, non merci ! »** (manifeste p. 6). Votre participation sera la bienvenue (page 8).

Les deux collectifs sont distincts et leurs actions sont complémentaires.

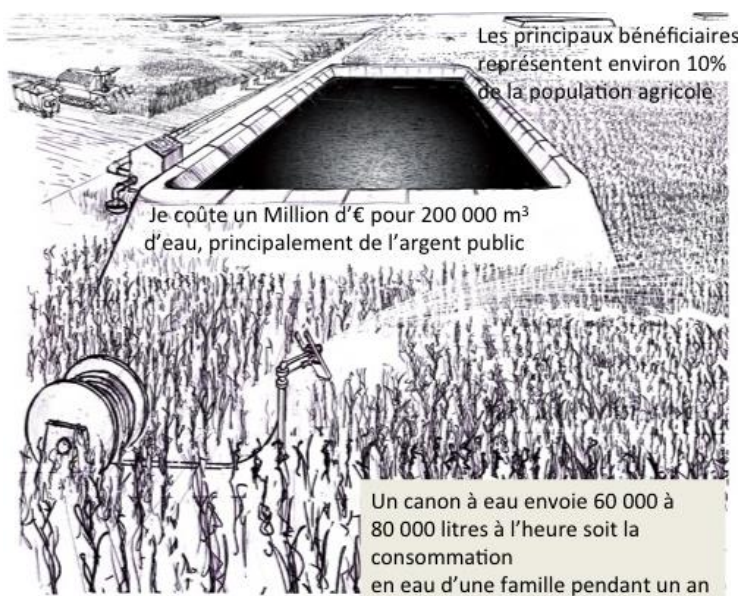
2 LES BASSINES : QU'EST-CE QUE C'EST?

Explications pour ceux qui ne sont pas tombés dedans étant petits :

Il s'agit de stockages d'eau gigantesques : plusieurs hectares sur 10 m de hauteur qui sont alimentés non pas par de l'eau de pluie mais par des pompages en nappes ou rivières en hiver pour servir à l'irrigation l'été. Une bonne idée en théorie. En pratique, l'hiver 2017 n'a pas permis de remplir les bassines faute d'eau, le préfet de Vendée a autorisé des remplissages

en dehors de la période autorisée, et on continue à pomper et assécher les rivières en été! Tout ça avec de l'argent majoritairement public (les 19 bassines du bassin de la Sèvre vont coûter 60 millions d'€). Cet argent, donné aux irrigants est autant d'argent qui n'ira pas aux autres agriculteurs, ni à la recherche, ni au financement de mesures permettant de garder l'eau dans les sols.

24 autres bassines sont prévues sur le bassin de la Boutonne 41 sur le Clain et des centaines d'autres au niveau national. Si le projet du bassin de la Sèvre passe, tous les autres projets s'engouffreront dans la brèche.



Joëlle Lallemand - dessin : Furzai

3 LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE RÉGION NOUVELLE AQUITAINE PAR LE COLLECTIF CITOYEN « BASSINES, NON MERCI ! »

Le président de région a exprimé son soutien au projet. Comme il n'a pas donné suite aux courriers que lui ont adressés les associations, le collectif citoyen a décidé de lui envoyer une lettre ouverte.

Le 20 octobre, le collectif citoyen "bassines, non merci!" a interpellé le président de Région pendant son discours inaugural au forum de l'économie

solidaire et sociale à Niort pour lui remettre une lettre ouverte concernant le projet des 19 réserves de substitution sur le bassin de la Sèvre Niortaise et du marais poitevin.

Voici la lettre qui a été remise au Président de :

3.1 MONSIEUR LE PRÉSIDENT, DE RÉGION

Nous sommes un collectif citoyen composé d'agriculteurs, de pêcheurs, de simples citoyens ou responsables associatifs et syndicaux unis dans un objectif commun d'opposition au projet de 19 réserves de substitution sur le bassin de la Sèvre- Niortaise et du Marais Poitevin. Le but du collectif est de dénoncer l'accaparement de l'argent public et des ressources en eau par une petite catégorie d'agriculteurs sans contrepartie pour la société. Nous vous rappelons que les réserves ne sont pas remplies par de l'eau de pluie mais par des pompages en nappes phréatiques, directement en concurrence avec l'eau potable. L'Agence Régionale de Santé a d'ailleurs émis un avis défavorable sur ce projet.

Nous vous écrivons donc cette lettre ouverte pour vous demander de reconsidérer votre décision de soutenir ce projet qui, en l'état, nous paraît inacceptable.

On aurait dû poser, en préalable de tout projet d'irrigation, les bases incontournables suivantes :

- 1) à argent public, gestion publique
- 2) éco conditionnalité des aides : on donne l'eau à ceux qui la pollueront le moins
- 3) strict respect du principe de substitution : l'eau pompée en hiver vient « à la place » de l'eau pompée en été et non « en plus »

Ces bases n'ayant pas été posées, le projet des 19 bassines est

Socialement injuste, lésant les contribuables sans contrepartie en terme de qualité de l'eau. Le projet lèse également les agriculteurs non irrigants par rapport aux irrigants et même les irrigants non raccordés aux réserves par rapport à ceux qui y seront raccordés.

Il est de plus économiquement incertain : le non remplissage des réserves certaines années risque de mettre en péril les exploitations

agricoles. Le projet fait perdurer une agriculture déjà largement subventionnée, coûteuse pour la collectivité (pollution de l'eau, santé, perte de biodiversité...) et qui a un impact négatif certain sur la conchyliculture.

et écologiquement irresponsable : plusieurs réserves auront des impacts forts sur des zones humides Natura 2000 et contribueront au tarissement des sources. D'autre part, l'eau pompée en hiver n'est pas de l'eau « en trop » ; les crues hivernales sont nécessaires au bon fonctionnement écologique du marais



Contrairement à ce qui se passe ailleurs, la région a maintenu les aides à l'agriculture biologique et prône un changement radical d'agriculture. Il serait cohérent d'orienter les financements de la Région et de l'Europe vers une agriculture et une production alimentaire de qualité demandées par la société.

C'est pourquoi, nous souhaiterions vous rencontrer pour vous exposer plus en détails nos arguments.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le mouvement citoyen : »Bassines, non merci ! « :

Jean-François Périgné, Secrétaire National Confédération Paysanne

Julien Leguet, Centre de découverte de l'environnement de la Frénaie

Pierre Lacroix, Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique

Joëlle Lallemand, Présidente de l'APIEEE

Klaus Waldeck, administrateur associatif 79

Patrick Picaud, NE17

Jean-Louis Demarcq, SOS Rivières

David Briffaud VIEVAS

Michel Buntz, Président du CURET

4 PORTRAIT DE BASSINE : AMURÉ

Quand on parle de bassines ou de réserves de substitution, cela reste abstrait. Voici de quoi mieux se représenter les choses :



Je suis Amuré la gigantesque. Idéalement située au Buisson de la roue, en bordure de Marais Poitevin entre des zones Natura 2000 et à deux pas du marais d'Alzom. Quand mes créateurs m'auront donné naissance, je m'étendrai sur 18 hectares. Je pourrais aisément recouvrir les villages d'Amuré ou de St Georges du Rex.

Dans mes flancs pourront tenir quasiment 1 million de m³ d'eau. Il faudra au moins 2 mois et demi, et sans doute bien plus, pour me remplir à partir de 6 forages (en faisant monter mon niveau de 14 cm par jour), certainement pas avec de l'eau de pluie ! Avec mes 10,4 km de canalisations, je vais livrer de l'eau sous pression aux irrigants en 15 endroits. Les agriculteurs qui vont en profiter sont bien contents. On me dit qu'il en reste encore qui vont continuer à pomper dans la nappe phréatique : j'espère qu'ils ne croient pas qu'il n'y aura plus de restriction de l'irrigation dans les étés à venir. On en parle souvent entre nous : c'est sûr que cela va arriver et on se demande comment ils vont faire. Ils sont moins habitués à cela que leurs collègues qui n'irriguent pas.

De ce côté-ci du royaume, j'ai une petite sœur déjà vivante à côté de moi de 50 000 m³ autour de

laquelle pousse principalement du maïs. Ma plus proche rivale est St Félix qui ne contiendra que 800 000 m3. C'est dire si je mérite les plus de 5 millions d'euros que je vais coûter !

Comme mes autres collègues, je suis censée venir en aide aux éleveurs. Hélas, à Amuré, il n'en reste plus qu'un et il n'irrigue pas! Qu'y puis-je? Heureusement, les autres agriculteurs vont pouvoir augmenter leurs rendements et continuer à empoisonner notre eau.

Lorsque je me remplirai, mon concepteur assure qu'il évitera de trop baisser la nappe sous les marais en été ainsi que le tarissement des sources qui les entourent et les nourrissent (mais il est quand même un peu inquiet pour la tourbière du Bourdet et très inquiet pour le Marais de Bergné à côté d'Alzom). Il dit aussi qu'après application des mesures qu'il préconise, il n'y aura aucun impact résiduel sur le milieu et les oiseaux de la plaine (il sait tout, c'est un génie je vous dis !). Evidemment, il ne parle pas des poissons, des oiseaux et autres bestioles aquatiques du marais de Bergné, mais franchement, ça intéresse qui ?

Enfin, grâce à un aménagement paysager « minimaliste » (une digue de 10m de haut et mes annexes), je serai un joyau dans le paysage, jugez plutôt sur cette photo où je montre mon plus joli profil !

Admirez moi et craignez moi car c'est moi qui déterminerai vos cultures pour les 20 ans à venir.

Je suis Amuré, la gigantesque.

4.1 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La nappe phréatique dans laquelle sera prélevée l'eau de la bassine d'Amuré alimente la tourbière du Bourdet mais aussi les marais d'Alzom, de Bergné et de l'Île-Bapaume." Moins connus que la tourbière du Bourdet, couverte par un "arrêté de protection de biotope", le marais d'Alzom (Le Bourdet) et les marais de Bergné et l'Île Bapaume (Saint-Georges de Rex) se situent en zone Natura 2000.

Ces marais comportent des parties cultivées en maïs, des prairies humides à carex, des prairies pâturées, des boisements humides et des peupleraies. De nombreux alignements de Frênes têtards bordent les fossés séparant les parcelles.

Son caractère de zone humide se remarque

également à la présence de plusieurs espèces d'Odonates et d'Amphibiens, et à l'avifaune sédentaire associée : Bergeronnette des ruisseaux, Bouscarle de Cetti, Cisticole des joncs, Héron cendré, Héron garde-boeufs, Héron pourpré, Lorient d'Europe, Martin-pêcheur d'Europe pour les plus représentatives.

Cette zone fournit enfin un abri à des espèces migratrices et hivernantes : Bécassine sourde, Bruant des roseaux, Cigogne blanche, Courlis



cendré, Milan royal, Pluvier doré, Tadorne de Belon, Tarier des prés, Vanneau huppé etc. Sources : www.nature79.org

Les habitants et certains éleveurs vivant dans ces marais sont très inquiets de l'impact qu'auront les pompages hivernaux sur le milieu dans lequel ils vivent.



Joëlle Lallemand (APIEEE) et Cédric Rodon (GODS)



Ressource aquatique **STOP À LA GABEGIE !**



Les études officielles soulignent que la disponibilité et la qualité de la ressource aquatique se dégradent depuis de nombreuses années... Nous, consommateurs, qui avons été trop largement mis à contribution, refusons la fuite en avant alors que des solutions simples, concrètes et efficaces existent et coûteraient en moyenne 3 fois moins cher que les traitements actuels de dépollution.

LES CONSTATS : UNE EAU RARÉFIÉE ET POLLUÉE !

- **84 départements ont connu des restrictions d'eau cet été**, dont 37 en situation de « crise », échelon le plus élevé.
- **1,9 million de consommateurs ont été exposés à une eau polluée** par les pesticides agricoles entre 2014 et 2016. L'accès à une eau de qualité pour la majorité des Français se fait au prix de coûteuses dépollutions.

UNE RESPONSABLE : L'AGRICULTURE INTENSIVE

- **L'agriculture intensive accapare 80 % de la consommation nette estivale de l'eau** et la moitié de la consommation nette annuelle.
- **L'agriculture intensive est la principale responsable des pollutions de la ressource aquatique**, à hauteur de 70 % pour les pesticides et de 75 % pour les nitrates.

UNE COMPLICE : LA POLITIQUE DE L'EAU ARCHAÏQUE ET INJUSTE !

- **Les aides publiques encouragent essentiellement l'agriculture intensive** et insuffisamment les modèles agricoles moins consommateurs de pesticides, d'engrais et d'eau.
- **Les agences de l'eau consacrent à peine 30 % de leur budget à la prévention**, qui est pourtant leur mission principale.
- **Les consommateurs paient, via leurs factures d'eau, l'essentiel des taxes** « consommation » et « pollution » en lieu et place des principaux préleveurs et pollueurs.



Dans le cadre des États Généraux de l'Alimentation, dont l'objectif affiché est de promouvoir une alimentation saine et durable, **nous réclamons** une réforme urgente de la politique de l'eau avec **une application stricte du principe de justice « préleveur-pollueur-payeur »**, la mise en place **de vraies mesures de prévention** et **une aide à la reconversion des pratiques agricoles** vers des cultures moins consommatrices d'eau et de pesticides.

Pour une ressource aquatique préservée, une eau de meilleure qualité et moins chère, une agriculture durable valorisée : nous ne voulons pas juste une politique de l'eau, mais une politique juste de l'eau.

Nom : _____ Prénom : _____

CP : _____ Signature : _____

Pétition à signer en ligne sur <http://ufcqc.link/eau2017> ou à envoyer à l'adresse indiquée au dos avant le 30 novembre 2017

<https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-ressource-aquatique-stop-a-la-gabegie-n47436/>

Non à ces réserves d'eau qui vont vider les rivières l'hiver, sans pour autant stopper les assecs l'été.



Nous, citoyens, élus, riverains, pêcheurs,
associations de protection de la nature,
Mobilisés pour défendre l'intérêt général et les milieux aquatiques
nous opposons au projet de 19 bassines de stockage d'eau agricoles, qui en l'état
est :

**Économiquement incertain,
Écologiquement irresponsable
Socialement injuste.**

Confédération paysanne Deux-Sèvres

L'eau est à tous, priorité à l'eau potable et aux milieux aquatiques

- Pas de pompages dans les nappes profondes pour l'irrigation
- À subvention publique, gestion publique et suivi public
- Pour une irrigation durable répartie pour tous les paysans.
- Les prélèvements d'eau doivent s'adapter à la ressource disponible.
- Emploi de la conchyliculture menacée par une agriculture industrielle : Nous souhaitons proposer un seuil par unité

Centre de découverte de l'environnement de la Frênaie – la Grève sur Mignon

10 coopérateurs, 2000 personnes hébergées et 3500 personnes sensibilisées chaque année.

Le Marais est notre support de travail

La mise en place de ces bassines n'améliore en rien les niveaux d'eau du marais en été. La vallée du Mignon est déjà équipée de 5 ouvrages sur la partie charentaise depuis plusieurs étés, et cela n'empêche pas la rivière de couler à l'envers vers la source dès que la campagne d'arrosage du maïs est lancée en juin. Le milieu naturel, le marais sont notre support de travail. Chaque année, nous accueillons nombre d'enfants et de familles friands de découvrir la biodiversité du marais.

Quelle tristesse quand dès juillet, nous ne pouvons plus aller observer les bestioles dans les fossés parce que ceux-ci sont à sec.

Quelle honte quand nous devons nous résigner à ne plus faire de barque parce que les niveaux sont tellement bas qu'on touche le fond, alors qu'on voit, en pleine journée, au mois d'août, les arroseurs tourner à fond sans vergogne et sans restriction.

Quelle colère enfin quand nous apprenons que ces bassines ont fonctionné pendant quatre saisons, illégalement avec

CURET : Collectif d'Uxellois pour le Respect de l'Environnement sur leur Territoire

Notre pragmatisme est celui que nous enseigne la nature.

Financement des retenues d'eau = utilisation dispendieuse et injuste de l'argent publique

Retenues de substitution = aucune économie d'eau

Dans notre contribution à l'enquête publique qui a obtenu 150 signatures, nous alertons l'Etat du holdup fait sur l'eau par une minorité d'agriculteurs (11% dans le bassin concerné par le projet de 19 retenues). Avec le réchauffement climatique, ces retenues ne pourront être remplies au mieux que 7 années sur 10 si l'on ne veut pas mettre en péril les réserves d'eau potable. Où est le bon sens quand on encourage ainsi les monocultures qui continueront à polluer les eaux par infiltration et ruissellement des produits phytosanitaires ? Et ceci au détriment de nos zones humides, des activités conchylicoles en aval.... Alors que la France paye de lourdes amendes à l'Europe pour la mauvaise qualité de son eau !

Bassines : un problème pris à l'envers

Au lieu de s'interroger sur le type d'agriculture qui permettra de faire face aux enjeux climatiques et socio-économiques, le projet bassines fait de l'acharnement thérapeutique sur un système agricole qui ne fait plus ses preuves. Le tout au détriment de la majorité des agriculteurs (non irrigants) et du milieu naturel, sans compter le risque de fragiliser nos ressources en eau potable!

Il est temps de passer au 21e siècle, d'investir massivement dans l'agro-écologie, de promouvoir les pratiques qui permettent aux sols de retrouver leur capacité de rétention d'eau de réparer les erreurs du passé en restaurant haies et zones humides.

Deux-Sèvres Nature environnement (400 adhérents)

Pour le développement durable et contre la détérioration de l'environnement

Un projet contestable sur tous les plans :

- **Economique** : argent public investi dans un modèle agricole tributaire des marchés mondiaux (maïs, semences, soja ...) et donc instable - Enchérissement des terres irriguées
- **Social** : disparités entre agriculteurs - opposition entre catégories de population dans l'usage de l'eau - disparition des petites exploitations - éventuel risque sanitaire
- **Environnement** : les monocultures irriguées massivement sont défavorables pour la biodiversité - captation de volumes d'eau qui manqueront aux flux naturels - impact des potentiels modifications physico-chimiques de l'eau stockée - incertitudes sur les impacts faune et flore créés par ces nouveaux plans d'eau.

DSNE est contre ce projet qui va accroître la détérioration de l'environnement par la pratique encouragée de l'irrigation intensive. Ce projet, largement financé par de l'argent public, n'a pas été intégré dans un projet de territoire. Ceci

Nature Environnement 17

L'eau est un bien commun, nous refusons qu'elle soit accaparée !

Les projets de réserves de substitution **mettent en danger la ressource en eau et les milieux aquatiques**. Contrairement à ce qui est affiché ils n'engendreront aucune économie d'eau. Au contraire, les volumes stockés en hiver seront supérieurs aux volumes consommés auparavant et la situation en été ne s'améliorera pas : **les prélèvements continueront encore jusqu'à ce que les rivières soient à sec**, en été comme en hiver. Le bilan catastrophique des « bassines » existantes nous le prouve déjà !

Fédération de pêche des Deux-Sèvres : 20 000 adhérents pêcheurs (et citoyens)

30 ans de lutte sans être entendu

La Fédération des DEUX SEVRES pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est contre le projet des réserves de substitution pour maintes raisons dont les principales sont :

- **Environnement** : dégradation des milieux aquatiques, assècs hivernaux, prélèvements inadaptés à la ressource en eau disponible, pérennisation et accumulation des intrants dans les sols, les nappes, les sources et les rivières, impacts négatifs sur les espèces piscicoles.
- **Economie**: pérennisation d'une culture dévastatrice pour l'environnement et nos milieux, quel gain économique par rapport aux investissements

Il faut rappeler que la Loi sur l'Eau a pour objectifs de permettre que la gestion de l'eau puisse satisfaire les exigences de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable de la population. Elle doit également permettre de satisfaire ou concilier, lors des différents usages, activités ou travaux, les exigences :

- « 1) De la vie biologique du milieu récepteur, et spécialement de la faune piscicole et conchylicole ;
- « 2) De la conservation et du libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations ;
- « 3) De l'agriculture, des pêches et des cultures marines, de la pêche en eau douce, de l'industrie, de la production d'énergie, en particulier pour assurer la sécurité du système électrique, des transports, du tourisme, de la protection des sites, des loisirs et des sports nautiques ainsi que de toutes autres activités humaines légalement exercées. »

Le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, SOS rivières ainsi que de nombreux citoyens et élus s'associent à cette mobilisation.



Programme :

10-12h : sortie nature
 Rendez-vous devant la mairie d'Amuré (79)
12h : Pique-nique partagé
14h : départ pour la chaîne humaine (Mairie d'Amuré)
17h30: Salle des fêtes d'Epanne (projections, débats)
19h30 : Apér' eau concerts ! (Buvette)
 Avec les « Petites affiches » (chanson française)
 Et « Cordes sensibles » (Chanson slam roots)
 Et après surprise !

Pour dire NON à ces réserves d'eau qui vont vider les rivières l'hiver, sans pour autant stopper les assecs l'été et pour un changement de modèle agricole.

Grande CHAÎNE HUMAINE Amuré (79)

Nous, citoyens, élus, riverains, pêcheurs, associations de protection de la nature, nous opposons au projet de 19 bassines de stockage d'eau agricole, sur le bassin de la Sèvre Niortaise et du Marais Poitevin. Un projet qui est :
 Économiquement incertain
 Écologiquement irresponsable
 Socialement injuste

Rejoignez nous sur facebook sur la page « Bassines non merci »

Pour plus d'informations rendez-vous sur la page facebook :

BASSINES NON MERCI



Pensez à régler votre cotisation ! Sur papier ou adhérez sur : www.apiee.org

Adhésion 2017

Nom,
 prénom :
 Adresse :
 Courriel :
 Téléphone :
 Verse une cotisation de : 10€ autre: €
 Nb de personnes concernées :
 Souhaite un reçu fiscal (à partir de 20€ de don)